

# Sommaire

**Les nouveautés pour 2020 ..... 6**

**Les nouveautés pour 2021 ..... 8**

Préparez votre déclaration de l'année prochaine

**La vie change,  
votre déclaration aussi ..... 9**

**7 choses à savoir avant  
de remplir votre déclaration ..... 12**

**Votre situation familiale ..... 16**

**Le couple, les enfants, les parents ..... 16**

- Vous êtes cohabitants de fait ..... 16
- Vous êtes mariés ou cohabitants légaux ..... 17
- Vous avez divorcé ou déclaré la fin de votre cohabitation légale ..... 17
- Votre partenaire est décédé ..... 18
- Votre (vos) parent(s) est (sont) décédé(s) en 2020 ..... 18
- Vous êtes travailleur ou pensionné d'une organisation internationale ..... 19
- Vous souffrez - ou votre partenaire/votre enfant souffre - d'un handicap grave ..... 19

**Qui peut être à votre charge  
et sous quelles conditions? ..... 20**

- Qui et sous quelles conditions? ..... 20
- Cas particuliers et tableaux avec les montants ..... 21

**Vos revenus ..... 23**

**Les traitements et salaires ..... 23**

- Vous devez déclarer ..... 23
- Vous avez perçu des avantages en nature ..... 25
- Vous avez diminué votre temps de travail, quitté ou perdu votre emploi ..... 27
- Vous avez travaillé à l'étranger ..... 28
- Vous avez travaillé dans l'horeca ..... 28
- Vous avez travaillé pour un club sportif ..... 28
- Ce que vous ne devez pas déclarer ..... 29



**Les revenus de remplacement ..... 30**

- Vous avez perçu une indemnité après un licenciement ou pour chômage temporaire ..... 30
- Vous n'avez pas travaillé pour cause de maladie, accouchement ou invalidité ..... 31
- Vous avez perçu une indemnité temporaire, mais ni pour maladie ni pour chômage ..... 32
- Vous avez eu une maladie professionnelle ou un accident du travail ..... 33
- Vous avez perçu une indemnité permanente, mais pas pour un accident du travail ou une maladie professionnelle ..... 33
- Vous avez perçu une pension ..... 33
- Ce que vous ne devez pas déclarer ..... 34

**Les rentes alimentaires ..... 35**

- L'économie d'impôt pour celui qui la verse ..... 35
- L'imposition pour le bénéficiaire ..... 35
- Les cas spéciaux ..... 36
- Les conditions de déduction de la rente ..... 37

**Les revenus immobiliers en Belgique ..... 40**

- Vous utilisez votre habitation pour votre profession ..... 40
- Vous ne louez pas votre seconde résidence ou terrain ..... 41
- Vous louez à une entreprise ou un professionnel ..... 41
- Vous louez à des particuliers ..... 41

**Les revenus de capitaux ou de biens mobiliers ..... 42**

- Les revenus de capitaux ..... 42
- La location de biens meubles ..... 43
- Les rentes viagères ou temporaires ..... 44
- Les revenus de la cession ou de la concession de droits d'auteur ..... 44
- Les frais d'encaissement et de garde ..... 44

Illustrations :  
Anaëlle Laurent

